

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 21 MARS 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 21 mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 15 mars 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

					COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION DU CONSEIL AU MAIRE (ARTICLE L.21222-22)	
an	Mois	Jour	QN°	Subd		
2024	03	21	17	00		
ÉLUS		26				
PRÉSENTS MAXI		19				
MANDANTS		4				
ABSENTS		3				
APTES A VOTER		23				
				CONVOCAATION		15-03-2024
				RÉUNION		21-03-2024
				AFFICHAGE		22-03-2024
				TRANSMISSION		22-03-2024
Contrôle de Légalité : DCLE/2						
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint			X	Pierre LESNARD
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint	X			
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1	X			
	CHARLOT Karine	Conseillère			X	Josyane BERTIN
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère		X		
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère			X	Brigitte GUINARD
ROUXEL Benoit	CMD5		X			
MANIS Jean-Paul	Conseiller	X				
LEMEE Ginette	Conseillère	X				
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X			
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller			X	Maryvonne CHALVET
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		19	3	4	

17 - Compte-rendu de la délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22)

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délégation de pouvoirs dont il dispose au titre des délibérations du 10 septembre 2020, en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

Cette délégation de pouvoirs étant assortie d'une obligation de rapport au Conseil, il informe l'Assemblée des décisions qu'il a prises ou déléguées le cas échéant à ses adjoints :

- 2024-01 : tarifs municipaux 2024 : Plaisance du port d'Erquy centre
- 2024-02 : tarifs municipaux 2024 : Tarifs port des hôpitaux
- 2024 – 03 : Attribution de marché public accord cadre à bons de commande Zmel de l'ilot St Michel, mise en place de mouillage de type éco-innovants – contrôle et entretien de la zone de mouillage

Le conseil municipal prend acte

ERQUY, Le jeudi 21 mars 2024

La secrétaire de séance

Le Maire,

Marie-Paule ALLAIN

Henri LABBE

